



La visite médicale de L'OFII

Par **azer2015**, le **03/04/2015** à **12:53**

Salut

je suis marie avec une française en janvier 2015 , j'ai pris un rendez-vous pour dépôt de dossier pour la 07/03/2015 à BOBIGNY (93) j'ai déposé il m'on donner un récépissé non autoriser à travailler,et jusqu'au maintenant j'ai pas reçu le massage pour retirer mon titre ou bien de passer à L'OFFI

alors SVP SVP dit moi combien de temps attendre pour qu'ils m'envoie ce message la?

Merci.

Par **talane75**, le **21/04/2015** à **19:35**

ton dossier est a la direccte pour emmetre un avis favorable ou défavorable!! si c'est favorable tu vas a la prefecture pour un recépissé t'autorisant a travailler et attendre d'etre convoqué pour passer la visite médicale!!!c'est a l'issus de la visite que t'aura un titre de sejour